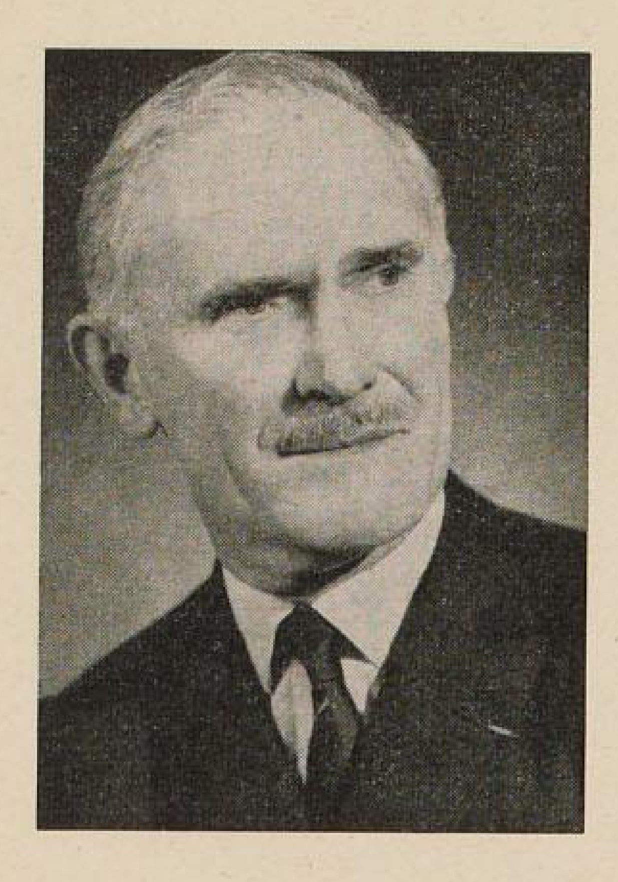
ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967 — 3e Circonscription

SCRUTIN DE BALLOTTAGE



MICHEL HOGUET

Avoué

Croix de Guerre 1939-1940 — Ancien Combattant Prisonnier de Guerre

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat Républicain d'Action Économique, Sociale et Paysanne

Investi par le Comité d'Action de la Ve République

Remplaçant éventuel : Paul d'AMÉCOURT

Officier de la Légion d'Honneur

Agriculteur — Maire de La Chapelle-du-Noyer

ELECTRICES, ELECTEURS,

Plus de 43 % d'entre vous m'ont, dès le 1er tour de scrutin, renouvelé leur confiance m'apportant ainsi le témoignage de leur accord sur mon action au Parlement au cours de mes 8 années de mandat.

Je vous en remercie.

Vos suffrages manifestent clairement votre volonté de voir se poursuivre

- dans la **stabilité**, grâce aux nouvelles Institutions, le progrès économique et social,
- dans la **paix**, le rapprochement entre les peuples et la réalisation d'une Europe unie,
- dans **l'indépendance** retrouvée, le respect de nos amitiés traditionnelles.

Confirmez-la dimanche prochain.

Vous connaissez mon programme.

Il porte sur la continuation et l'accélération des efforts poursuivis :

EN MATIERE SOCIALE

- pour la sécurité de l'emploi, la formation professionnelle et la promotion sociale,
- pour assurer aux jeunes un enseignement et des loisirs à la mesure de notre époque,
- pour consolider la sécurité des familles et le respect des droits de la Femme,
- pour accroître l'aide aux personnes âgées et leur permettre, par un abaissement de l'âge de la retraite, de mieux profiter des fruits du redressement économique,
- pour assurer le respect des droits de tous les anciens combattants quels que soient les théâtres d'opération sur lesquels ils ont servi la France.

EN MATIERE ECONOMIQUE

- pour l'équipement du pays,
- pour la modernisation de nos structures économiques,
- pour le maintien et le renforcement de la libre exploitation agricole, artisanale, commerciale et industrielle,
- pour l'insertion sans heurt de notre Agriculture et de notre Industrie dans le Marché Commun.

Beaucoup d'entre vous n'ont pas pu venir voter le 5 mars pour des raisons diverses.

Au deuxième tour, le 12 mars,

Tous, sans abstentions,

Votez : MICHEL HOGUET

IMP. DE L'ÉCHO DE BROU (E.-&-L.)

Vu : LE CANDIDAT.